

Travaux

Réponse au postulat de M. Stéphane Michel « Pour la promotion des itinéraires piétonniers à Lausanne »

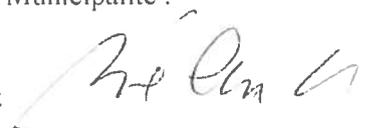
Rapport-préavis N° 2014/80

Annexe 1 - Addendum

Un préavis sera présenté aux autorités politiques en 2017 pour solliciter un crédit d'investissement de CHF 6'000'000.- permettant la mise en œuvre des diverses mesures annoncées pour la mobilité douce dans le cadre du projet d'agglomération (PALM 2012) pour la période 2015-2018. Les dépenses projetées ont été réparties entre 2018 et 2020 dans le Plan des investissements.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz



Le secrétaire :
Sylvain Jaquenoud

